



**HANDI
SPORT**

LIGUE
FRANCOPHONE

LIGUE HANDISPORT FRANCOPHONE

69 Avenue du Centenaire

6061 Montignies-sur-Sambre

Tel : 071 10 67 50

Email : info@handisport.be



© Gilles Dehérand
Ligue Handisport Francophone

Handifoot

CAHIER DES CHARGES

ORGANISATION D'UNE JOURNEE DE CHAMPIONNAT

SAISON 2024-2025



association des clubs francophones de football

Organisateurs

Ligue Handisport Francophone

Avenue du Centenaire, 69

6061 Montignies-sur-Sambre

Tel: +32 (0)71 10 67 50

Email : robin.scoupe@handisport.be

www.handisport.be



LIGUE
HANDISPORT
FRANCOPHONE

Association des Clubs Francophones de Football

Rue de Bruxelles 480

1480 Tubize

Tél : +32 (0)2 477 12 11

Email : social@acff.be

www.acff.be/



Table des matières

1) Introduction.....	4
La journée de championnat en quelques chiffres :	4
2) Généralités	4
3) Candidatures	5
A. Prérequis.....	5
B. Procédure.....	5
C. Attribution de l'organisation	5
4) Installations & infrastructures technico-sportives	5
5) Matériel.....	6
6) La journée de championnat – informations pratico-sportives	7
A. Equipes.....	7
B. Programme	7
C. Arbitrage	8
7) La finale francophone handifoot	8
8) Communication	8
9) Soutien ACFF/LHF lié à l'organisation du championnat.....	9

1) Introduction

L'Association des Clubs Francophones de Football (ACFF), et la Ligue Handisport Francophone (LHF) collaborent au bon fonctionnement et à la bonne organisation des compétitions officielles de handifoot. Ces dernières sont réparties en 3 journées de championnat.

Un championnat de Handifoot s'organise autour d'une finalité humaine et sportive : le bien-être, le bonheur et l'épanouissement de tous les participants. Cet événement est également un formidable moyen de découverte et de promotion de la discipline.

Ce cahier des charges est un outil de travail qui permettra au futur organisateur d'être accompagné dans le cadre de ses démarches. Bon nombre de précisions, exigences, informations relatives à cette mise en place y sont reprises.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre précieuse collaboration.

La journée de championnat en quelques chiffres :

- 2 terrains de football au minimum (soit 4 demi-terrains – 4 terrains U12-U13)
- 10 équipes
- 130 sportifs - environ 40 accompagnateurs
- Un maximum de bénévoles (idéalement 10) dont 1 pour l'arbitrage
- 15 matchs

2) Généralités

- Un championnat de Handifoot regroupe 10 équipes provenant de 10 institutions jumelées, obligatoirement, à des clubs de football « valides » ACFF.
- Ce championnat est destiné à des adultes (16 ans et plus).
- 3 journées de compétition sont organisées. Les 10 équipes y sont conviées.
- Ces 3 journées compétitives se déroulent entre le **01 mars et le 30 juin**.
- Lors de chacune de ces journées, chaque équipe affronte 3 adversaires.
- Le respect, l'esprit sportif, et le fair-play sont placés au centre de nos préoccupations. Dans ce sens, il sera demandé à toutes les institutions participantes de signer la « [charte Fair-Play](#) ».

→ **La double affiliation ACFF – LHF est recommandée pour tous les clubs organisateurs/participants.**

→ Cette double affiliation (clubs de football) sera le premier critère d'acceptation des équipes qui s'inscriront à un championnat handifoot – dans le cas où les inscriptions dépassent le nombre de places disponibles.

- 60 euros de frais de participation pour les clubs/institutions dont les sportifs ne sont pas affiliés à l'ACFF/LHF ; Pour les « binômes » qui sont affiliés à l'ACFF (clubs) et la LHF (institutions), la participation est gratuite !

3) Candidatures

A. Prérequis

Tout candidat à l'organisation d'une journée de championnat handifoot doit :

- Être affilié à la LHF et/ou à l'ACFF
- Être en ordre de paiement de ses cotisations (LHF et/ou ACFF) au moment de sa demande.
- S'être assuré que les installations sportives soient disponibles aux dates prévues.

→ Une co-organisation regroupant plusieurs clubs ACFF et/ou LHF reste possible.

B. Procédure

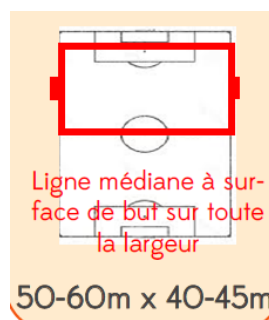
- Toutes les candidatures sont à envoyer aux 2 associations partenaires :
 - ✓ ACFF : social@acff.be
 - ✓ LHF : robin.scoupe@handisport.be
- Toutes les candidatures doivent être réceptionnées pour le 30 novembre au plus tard.
- Cette candidature doit notamment comprendre :
 - ✓ Une lettre de motivation comprenant la présentation de son projet (Comité d'organisation, de bénévoles, implication du club local, objectif à court-moyen et long terme...)
 - ✓ Un descriptif des infrastructures envisagées pour l'organisation (espaces sportifs accessibles / espace de restauration / espace technico-sportifs / vestiaires...).

C. Attribution de l'organisation

Après avoir analysé toutes les candidatures, les associations partenaires enverront un Email d'officialisation-confirmation/d'information aux candidats sélectionnés (ou non) – et ce pour le 31 décembre au plus tard.

4) Installations & infrastructures technico-sportives

- 2 terrains de football permettant l'organisation de 4 matchs simultanément sur chacun des demi-terrains (format U12-U13) : voir ci-dessous



- 2 goals de 2mX5m par terrain (fixés **fermement** au sol).
- Surfaces de but : zone fictive dans un rayon de 8m, à partir du centre du but. Celle-ci est délimitée grâce à des plots visibles de couleurs différentes sur la ligne de sortie.
- Idéalement 6 vestiaires (voir 10+1) permettant d'accueillir 15-20 personnes chacun.
 - o 1 vestiaire destiné aux arbitres.
- 1 espace secrétariat (4 personnes) – 1 système de sonorisation avec micro – 1 ordinateur connecté.
- Une salle de réunion : cfr réunion bénévoles/arbitres/...
- Un local de soins ET une trousse de premiers soins comprenant au minimum :
 - o Un cool pack
 - o Du désinfectant
 - o Des bandages / sparadraps / bandes
 - o ...
- ➔ En sus, nous vous informons de possibilités diverses (aux frais du club organisateur) :
 - o La présence de la croix rouge
 - o La présence d'un kiné (équipe 1^{ère} ?) et/ou médecin diplômé
 - o Prévenir au préalable les urgences locales de la tenue de l'événement.
- Des sanitaires en suffisance
- Un espace « restauration » (boissons et sandwiches notamment) dont les revenus reviennent intégralement au club organisateur. Le club communiquera à l'organisation, au plus tard 3 semaines à l'avance, le type de restauration qu'il proposera, le prix et le moyen de paiement.

5) Matériel

- Un minimum de 20 ballons taille 5 (2/équipes + 4 de « rechange »)
 - Un minimum de 5 chronomètres et 5 sifflets « style poire » pour les arbitres
 - 1 ordinateur
 - 1 système de sonorisation avec micro.
 - Matériel électrique (rallonges, multiprises...).
- ➔ Du matériel promotionnel propre à l'ACFF et à la LHF (Banderoles, drapeaux, beach flags) seront également exposés.

6) La journée de championnat – informations pratico-sportives

A. Equipes

- Comme mentionné ci-dessus les 10 équipes (institutions) seront conviées à participer à cet événement.
- Le club organisateur a la responsabilité d'accueillir ces délégations. Lors de leurs arrivées, les équipes participantes passent en premier lieu par l'accueil, qui leur donnera les informations générales et logistiques nécessaires au bon déroulement de la compétition (vestiaires – horaires des matchs - ...).
- Le club organisateur a également la responsabilité d'accueillir les arbitres. Un bénévole « arbitres » est désigné dans ce sens.
- Chaque équipe jouera 3 matchs (Soit un total de 15 matchs à organiser/jour).
- Les matchs se déroulent en 8c8 sur demi-terrain (format U12-U13).
- 4 matchs (8 équipes) se jouent simultanément sur les 4 demi-terrains.
- Chaque match comprend 2 mi-temps de 15 minutes avec 5 minutes de pause au milieu.
- Chaque équipe peut comprendre un **maximum** de 13 joueurs ET 5 encadrants (par journée).
- Chaque joueur comprend les grandes lignes du règlement.
- Techniquement, chaque joueur est apte à :
 - ✓ Contrôler un ballon « facile »
 - ✓ Réaliser une passe « précise » au sol à un partenaire éloigné de 8 à 10 mètres
 - ✓ Tirer au goal

B. Programme

- 08h00-08h15 : Arrivée de l'équipe organisatrice (ACFF – LHF)
- 09h15-10h00 : Accueil des équipes – vestiaires
- 09h30-09h45 : Formation spécifique arbitrage (si pas assez d'arbitre officiel ACFF)
- 10h00-10h15 : Echauffement sur terrain
- 10h15-10h50 : Matchs 1-2-3-4
- 10h55-11h10 : Echauffement sur terrain (ou repos au choix)
- 11h10-11h45 : Matchs 5-6-7-8
- 11h45-12h45 : Pause midi – Photo de groupe à **12h00**
- 12h45-13h00 : Echauffement sur terrain
- 13h00-13h35 : Matchs 9-10-11-12
- 13h40-13h55 : Echauffement sur terrain (ou repos au choix)
- 13h55-14h30 : Matchs 13-14-15
- 14h30-15h00 : Félicitations (remise des prix **si** 3^{ème} et dernière journée)

➔ La programmation des matchs (cfr équipes / n° match) sera réalisée au préalable par les 2 associations partenaires.

-
- Le club organisateur a la responsabilité de communiquer ces informations au mieux le jour de la compétition – Exemples :
- Fiche d'informations à imprimer et à distribuer à chacune des équipes participantes, avec l'horaire et les informations spécifiques (n° vestiaire – terrains - ...).
 - Tableau d'affichage avec toutes les informations sportives et logistiques.
 - L'annonce des matchs au micro complète l'information transmise. Un bénévole est désigné pour l'animation micro

C. Arbitrage

- Les arbitres seront, dans la mesure du possible, des officiels de l'ACFF. Ces officiels sont contactés par l'ACFF.
- Les boissons pendant la journée et le repas de midi leurs seront offerts par le club organisateur.
- Idéalement, le bénévole en charge d'accueillir les arbitres sera une personne qui a l'habitude d'être à leur contact.
- Chaque équipe participante désignera au préalable, un arbitre éventuel en cas de nombre insuffisant d'officiels ACFF.
- Un rappel des règles de base leur sera donné de 09h30 à 09h45 sur base du règlement du championnat. Celui-ci sera affiché sur le site pendant la journée.

7) La finale francophone handifoot

- Le Proximus Basecamp, centre d'entraînement des diables rouges, accueillera la journée finale.
- Elle se déroulera au mois de juin et elle regroupera les 2 premiers des différents championnats.
- En parallèle, les organisateurs proposeront un Handifoot festival pour l'ensemble des équipes ayant participées au championnat. Mais également, pour toutes personnes/institutions souhaitant participer à une journée de partage.

8) Communication

- L'affiche du championnat est créée par la LHF. Les logos de la LHF et de l'ACFF doivent y figurer.
- Si un club organisateur le souhaite, il lui est possible de créer sa propre affiche ; en lien avec la journée de championnat organisée ; en respectant la visibilité des 2 associations partenaires. Cette affiche doit être validée par l'ACFF et la LHF avant publication.
- Cette affiche est envoyée aux associations partenaires un minimum de 6 semaines à l'avance pour validation.
- Le club organisateur publiera son événement sur le site Internet de la LHF au minimum 5 semaines avant l'événement : [CLIQUEZ ICI](#)
- L'ACFF et la LHF communiqueront via leurs réseaux de communication sur cet événement.

-
- Le club organisateur s'assure que tous les résultats sont encodés (et en possession de l'ACFF) lors de journée de championnat.

9) Soutien ACFF/LHF lié à l'organisation du championnat.

- Pour les clubs organisateurs, l'ACFF et la LHF attribuent un subside de 250€. Pour en bénéficier, le club doit publier son événement sur le calendrier de la LHF : [CLIQUEZ ICI](#)
- Les versements seront effectués **APRES** la fin du championnat (Juin/juillet).
- Cette somme de **250€**, servira notamment au remboursement des différents frais, à savoir :
 - Repas de midi pour l'équipe organisatrice (2 à 5 personnes MAX)
 - Repas de midi + boisson durant la journée pour les arbitres (4 MAX)
 - Défrayement éventuel de bénévoles
 - Location éventuelle des infrastructures
 - Médailles éventuelles (pas une obligation)
 - Goodies distribués (pas une obligation)